

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET N°D/2002/ 102 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE HAUTS FONCTIONNAIRES
AU MINISTERE DE LA SECURITE

Le Président de la République,

- Vu la Loi Fondamentale telle que modifiée à ce jour ;
Vu le Décret D/99/004/PRG/SGG du 08 mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;
Vu le Décret D/99/007/PRG/SGG du 12 mars 1999, portant nomination des Membres du Gouvernement, tel que modifié à ce jour ;
Vu le Décret D/2002/100/PRG/SGG du 14 décembre, portant création de deux départements ministériels ;

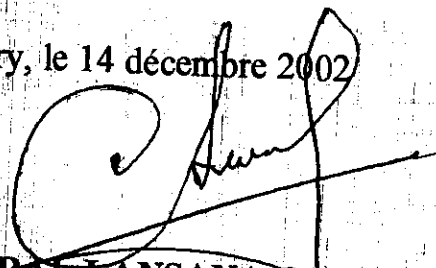
Décète

Article 1^{er} : les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. Monsieur Ibrahima DIENG, Commissaire divisionnaire, précédemment Directeur Général des Services de Police, est nommé Secrétaire Général du Ministère de la Sécurité ;
2. Monsieur Djibril BANGOURA, Commissaire principal, précédemment Directeur de la Sûreté de Conakry, est nommé Directeur Général des Services de Police.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 14 décembre 2002


GENERAL LANSANA CONTE